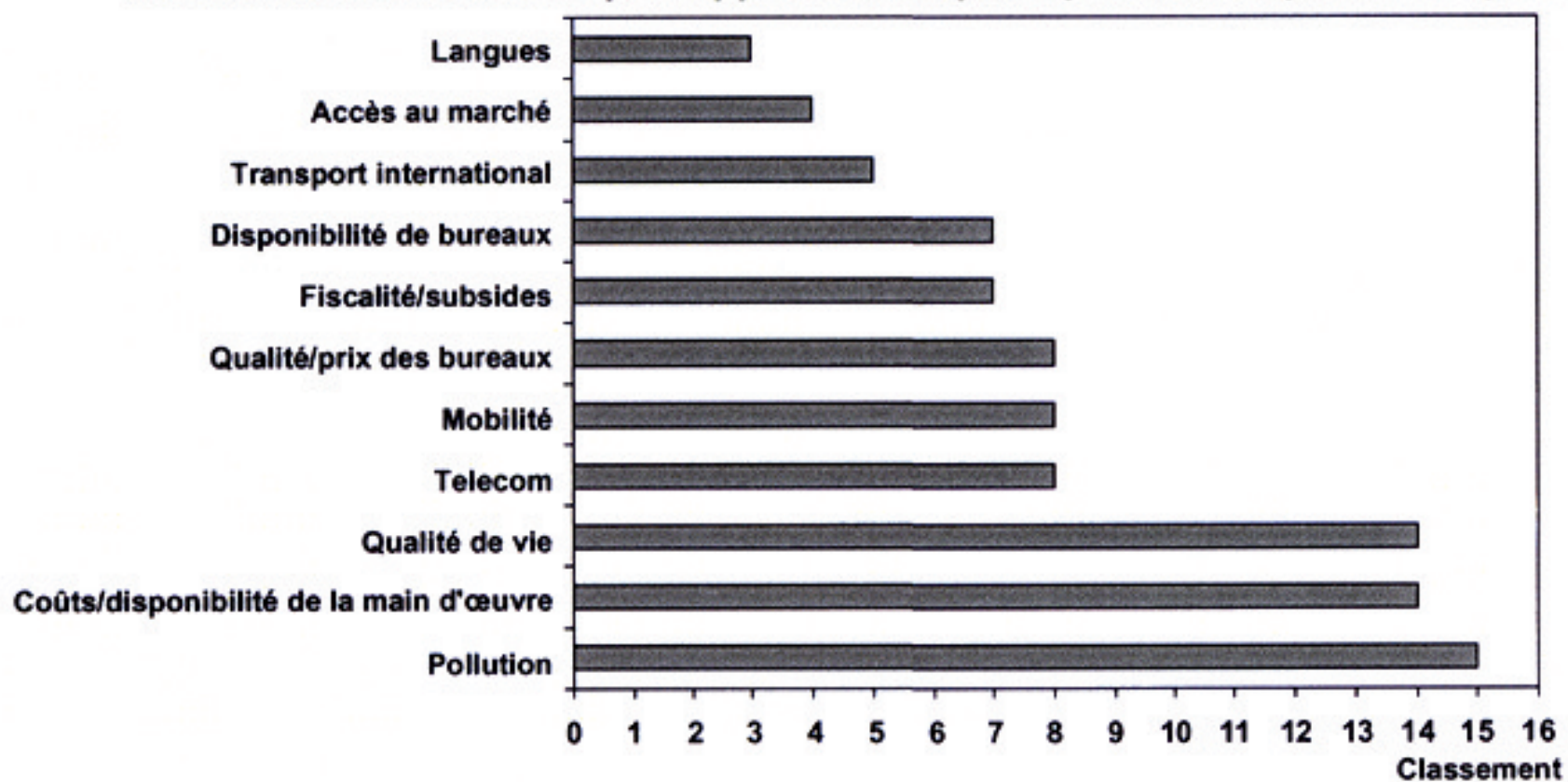


## PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT CONSTAT INTRODUCTIF

### BRUXELLES SE SITUE EN 5ème POSITION EN TANT QUE LOCALISATION EUROPENNE POUR LES ENTREPRISES Après Londres, Paris, Francfort et Amsterdam

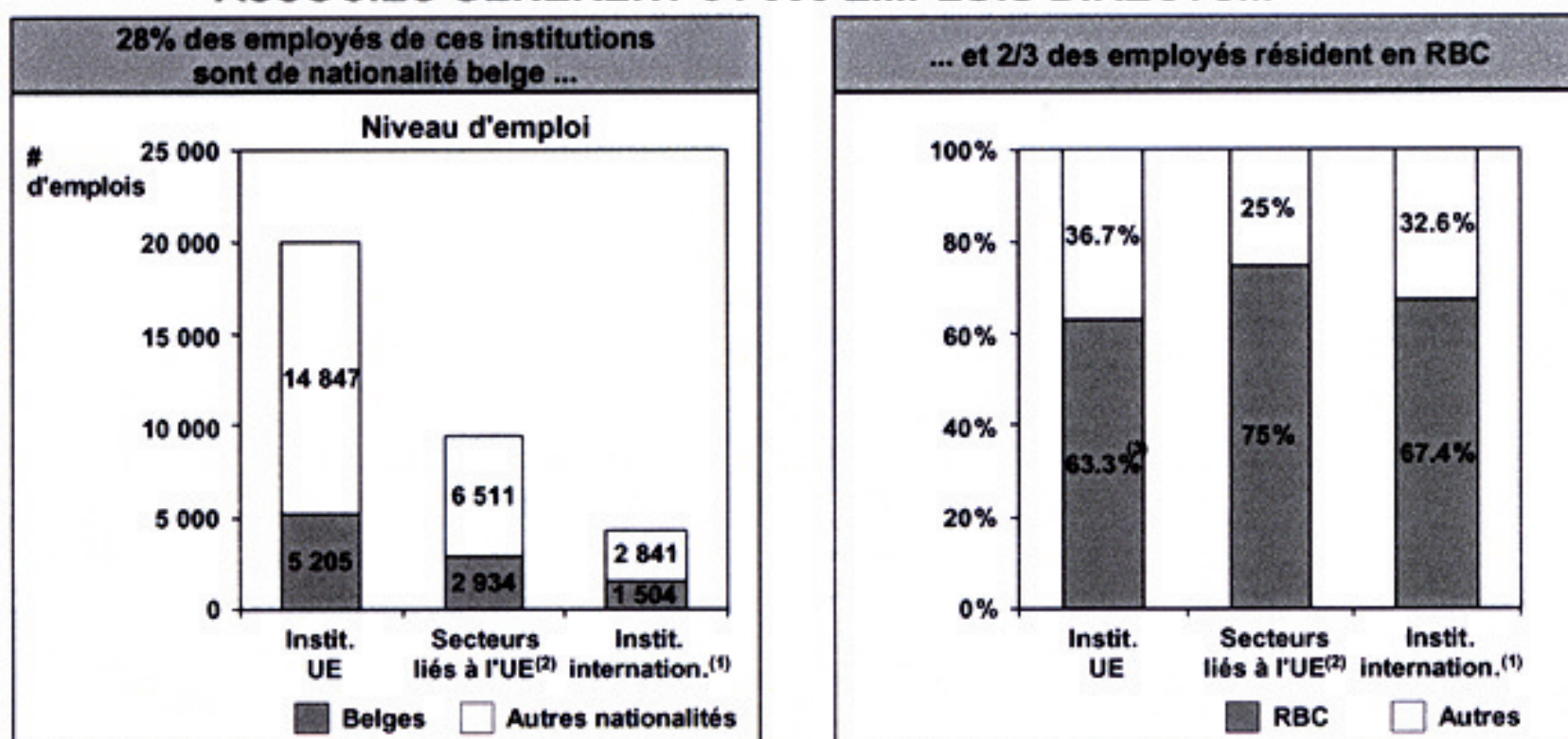
Classement de Bruxelles par rapport aux 16 principales métropoles européennes



Source: Healey & Baker: European city monitor 1999

Figure 34.

### LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET LES SECTEURS ASSOCIES GENERENT 34 000 EMPLOIS DIRECTS...



(1) OTAN, UEO (Union de l'Europe Occidentale, Benelux, divers)  
 (2) Les corps diplomatiques auprès de l'UE, le Coreper (Comité de représentation permanent), la presse internationale accréditée, les bureaux de représentation des régions et des villes, les associations d'intérêts auprès de l'UE, les écoles internationales  
 (3) Principalement les étrangers  
 Source: Iris Consulting, 1998

Figure 35.